

RCS : LE MANS Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1972 B 00053 Numéro SIREN : 577 250 533 Nom ou dénomination : SABLE DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2020 sous le numéro de dépôt 5659



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SABLE DISTRIBUTION

La Tuilerie, Route du Mans
72300 SOLESMES

S.A.S. au capital de 1 100 000 €
R.C.S. LE MANS 577 250 533

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Mars 2019 au 29 Février 2020

Comptes certifiés conformes



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 26/05/2010, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. SABLE DISTRIBUTION** relatifs à l'exercice du **1^{er} Mars 2019 au 29 Février 2020**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	30 982 511 €
■ Chiffre d'affaires	71 735 930 €
■ Bénéfice net comptable	1 239 060 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 25/06/2020

Laëtytia BOUDET

Christian PALVADEAU



BILAN

ACTIF	Clôture au 29/02/20 Durée 12 mois			Clôture au 28/02/19 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	42 787 807	22 559 821	20 227 986	21 608 425
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	368 080	86 828	281 252	282 963
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	94 363	86 828	7 535	9 245
FONDS COMMERCIAL (1)	273 717		273 717	273 717
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 852 048	22 472 993	11 379 055	12 853 183
TERRAINS	2 258 304	333 381	1 924 922	2 014 273
CONSTRUCTIONS	21 747 218	14 717 611	7 029 606	8 029 853
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 233 871	5 173 985	2 059 885	2 414 513
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 580 463	2 248 014	332 449	391 842
AVANCES ET ACOMPTES	32 190		32 190	2 700
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	8 567 678		8 567 678	8 472 279
PARTICIPATIONS	6 241 160		6 241 160	6 241 176
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	961 432		961 432	879 537
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 175 177		1 175 177	1 168 940
PRETS	9 435		9 435	8 272
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	180 471		180 471	174 352
ACTIF CIRCULANT	10 762 099	7 574	10 754 525	10 790 075
STOCKS ET EN-COURS	5 782 340		5 782 340	6 269 880
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	65 284		65 284	41 883
MARCHANDISES	5 717 056		5 717 056	6 227 997
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	39 872		39 872	600
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 157 582	7 574	2 150 008	2 027 054
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	481 517	3 169	478 347	500 403
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 676 065	4 404	1 671 660	1 526 650
CREANCES DIVERSES (3)	681 231		681 231	967 293
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	1 859 649		1 859 649	1 358 009
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	241 422		241 422	167 237
TOTAL GENERAL	53 549 906	22 567 395	30 982 511	32 398 501
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			961 435	887 811
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 29/02/20 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/19 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	12 505 930	12 661 535
CAPITAL	1 100 000	1 100 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	5 626 912	5 626 912
RESERVES	4 539 957	4 842 342
RESERVE LEGALE	110 000	110 000
AUTRES RESERVES	4 429 957	4 732 342
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 239 060	1 092 280
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>12 505 930</i>	<i>12 661 535</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	157 321	149 936
PROVISIONS POUR RISQUES	157 321	149 936
DETTES (1)	18 319 259	19 587 028
DETTES FINANCIERES (2)	10 565 803	11 970 732
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	10 256 954	11 630 678
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	308 848	340 053
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	3 010	1 081
DETTES D'EXPLOITATION	7 586 718	7 277 363
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 371 734	4 394 860
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 062 716	2 737 516
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	152 268	144 987
DETTES DIVERSES	134 051	305 684
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	92 328	268 810
AUTRES DETTES DIVERSES	41 722	36 874
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	29 676	32 167
TOTAL GENERAL	30 982 511	32 398 501
(1) Dont à plus d'un an	7 100 189	8 172 382
Dont à moins d'un an	11 219 070	11 414 646
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	1 931 577	2 137 237



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 29/02/20 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/19 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	72 801 700	69 341 725
VENTES DE MARCHANDISES	70 467 098	67 356 012
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	42 401	45 757
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 226 431	1 026 575
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>71 735 930</i>	<i>68 428 346</i>
REPRISES SUR PROVISIONS	49 799	1 265
TRANSFERTS DE CHARGES	323 213	248 998
AUTRES PRODUITS	692 756	663 116
CHARGES D'EXPLOITATION	70 704 247	67 497 288
ACHATS DE MARCHANDISES	54 411 455	52 436 847
VARIATION DES STOCKS	499 875	4 453
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	208 944	210 086
VARIATION DES STOCKS	(12 335)	(8 352)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 651 568	4 512 109
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 069 013	1 017 332
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 983 651	5 649 917
CHARGES SOCIALES	1 776 757	1 721 343
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 038 939	1 912 276
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	7 225	2 981
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	42 683	35 298
AUTRES CHARGES	26 467	2 993
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 097 452	1 844 437
PRODUITS FINANCIERS	15 480	104 837
PARTICIPATIONS	11 895	17 505
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 913	2 472
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	867	3 165
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	804	81 693
CHARGES FINANCIERES	144 708	158 782
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	144 636	158 685
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	72	97
RESULTAT FINANCIER	(129 228)	(53 945)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 968 224	1 790 492



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 29/02/20 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/19 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	73 597	53 168
SUR OPERATIONS DE GESTION	73 580	53 085
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	17	83
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 994	6 587
SUR OPERATIONS DE GESTION	3 978	6 059
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	16	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		528
RESULTAT EXCEPTIONNEL	69 603	46 580
PARTICIPATION DES SALAIRES	376 513	434 332
IMPOTS SUR LES BENEFICES	422 254	310 460
BENEFICE NET COMPTABLE	1 239 060	1 092 280
<i>Total des produits</i>	<i>72 890 778</i>	<i>69 499 731</i>
<i>Total des charges</i>	<i>71 651 717</i>	<i>68 407 450</i>
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	11 895	17 506
Charges financières concernant les entreprises liées	14 552	8 070

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La pandémie du Coronavirus Covid-19, déclarée le 12 mars 2020 par l'Organisation Mondiale de la Santé comme une urgence de santé publique de portée internationale, ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société. Les conséquences du Covid-19 n'entraînent aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les comptes établis au 29/02/2020.

Les conséquences futures de cette pandémie ne peuvent être estimées de manière fiable. Cependant, elles pourraient se matérialiser notamment par :

- une baisse de l'activité et des revenus de la société ;
- une dégradation de la trésorerie ;

si la pandémie continuait à se développer au cours de l'année 2020.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée; ne fait pas l'objet d'amortissement, n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	6 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 107 282 actions.

Fonds commercial

* Fonds commercial centre auto BARBIN	Acquisition en 1 996	117 461
* Fonds commercial SDMS	Acquisition en 1 992	156 255
		273 716

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	366 985	1 096		368 081
Immobilisations corporelles	33 298 682	562 005	8 639	33 852 048
Immobilisations financières - titres	7 410 117	6 237	16	7 416 339
Immobilisations financières - créances	1 062 162	160 039	70 861	1 151 340
	42 137 946	729 377	79 517	42 787 807

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	84 022	2 807		86 828
Immobilisations corporelles	20 445 499	2 036 133	8 639	22 472 993
	20 529 521	2 038 940 (*)	8 639	22 559 821
(*) Dont dotation : . linéaire		1 785 983		
. dégressive		252 957		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	149 937	42 683	35 298	157 322
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	14 850	7 226	14 501	7 574
	164 787	49 909 (*)	49 799 (*)	164 896
(*) Dont : . exploitation		49 909	49 799	
. financier				
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 35 298
- montants repris parce que devenus sans objet :

(*) Le montant des provisions pour risques et charges correspond à une provision pour réductions et remises accordées non encore utilisées d'un montant de 42 k€, à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministère de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de sommes perçues de fournisseurs dans le cadre d'accords commerciaux, à hauteur de 115 K€.

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 151 340	961 435	189 905
Acomptes versés sur commandes	39 872	39 872	
Créances d'exploitation	2 157 583	2 157 583	
Créances diverses	681 232	681 232	
Charges constatées d'avance	241 423	241 423	
	4 271 449	4 081 544	189 905

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 935 606	1 935 606		
Emprunts bancaires (1)	8 321 349	1 274 862	4 481 337	2 565 150
Emprunts & dettes financières divers (2)	308 849	255 147		53 702
Avances, acompte reçus sur commandes	3 010	3 010		
Dettes d'exploitation	7 586 719	7 586 719		
Dettes diverses	134 051	134 051		
Produits constatés d'avance	29 676	29 676		
	18 319 259	11 219 070	4 481 337	2 618 852

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 4 029

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 220 741

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 1 387 841

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 255 147

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement**Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	52 965 318
- Drive	3 927 199
- Station-Service	14 843 413
	71 735 930

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	9
- Agents de maîtrise	24
- Employés	
	216
	249

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2018, qui s'élève à 280 336€, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes	225	
Remboursement TICFE		49 693
Cession immobilisations corporelles		1
Divers	3 000	
Régularisation cotisation sociales	754	
Remboursement indemnité assurance gilets jaunes		18 001
Remboursement cotisations sociales AG2R		5 887
Cession immobilisations financières	16	16
	3 995	73 598

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	216 505
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	160 008
	<u>376 513</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 31% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère SABLE EXPANSION.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	511 265
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	<u>- 89 011</u>
	422 254

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 31 %)	188 289
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	178 948

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (hypothèque sur construction, nantissement du fonds de commerce, nantissement du matériel ...) pour un montant de 8 321 349 €.

Dettes garanties par des sûretés personnelles

1 752 701 €

Les emprunts à moyen et long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés réelles

(cautionnement solidaire de la société SABLE EXPANSION et SCI TESSIER) à hauteur de 1 752 701 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	450 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations		-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 916 235	-
Effets escomptés et non échus		-
Marge non utilisée des crédits confirmés	373 161	373 161
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.2 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 30.82%) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : INSEE 2018.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 428 454 €

Entreprises liées	S.C.I. TESSIER	S.N.C. MONNET	E.U.R.L. LA TUILERIE	S.A.S. SABLE EXPANSION
Participations	5 899 932	1 584	339 644	-
Créances rattachées à des participations	864 671	25 860	70 901	-
Prêts			-	-
Emprunts et dettes financières divers			-	190 474
Produits de participation	10 471	334	1 090	-
Autres produits financiers			-	-
Charges financières			-	14 552

	S.C.I. TESSIER 72 300 SABLE SUR SARTHE R.C.S. LE MANS 327 860 888	S.N.C. MONNET 72 300 SABLE SUR SARTHE R.C.S. LE MANS 395 209 653	E.U.R.L. LA TUILERIE 72 300 SOLESMES
Filiales & participations à plus de 50 %			
Capital	7 622	1 584	114 337
Capitaux propres autres que le capital	87 049	1 821 555	- 28 075
Quote-part du capital détenu	99.99 %	99.99%	100 %
Valeur brute des titres détenus	5 899 932	1 584	339 645
Valeur nette des titres détenus	5 899 932	1 584	339 645
Prêts et avances consentis	854 200	25 526	70 749
Cautions & avals donnés			
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	136 448	384 695	196 013
Résultat du dernier exercice clos	2 359	217 779	65 899
Dividendes encaissés			

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. SABLE EXPANSION

La Tuilerie – Route du Mans

72 300 SOLESMES

R.C.S. : LE MANS 399 344 522

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SABLE DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 1 100 000 euros
Siège social : Route du Mans
72300 SOLESMES
577 250 533 RCS LE MANS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 AOUT 2020
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 29 février 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 29 février 2020 s'élevant à 1 239 060,42 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 239 060,42 euros

Auquel s'ajoute une somme prélevée sur le compte « Autres Réserves » 155 605,58 euros
Lequel compte est ainsi ramené à 4 274 351,61 euros.

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à 1 394 666,00 euros

A titre de dividendes 1 394 666,00 euros
Soit 13 euros par action.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 29 février 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 52 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 29 février 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 394 614 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
28/02/2017	1 394 666,00 €	107 282	39,00 €	1 394 627,00 €
28/02/2018	2 574 768,00 €	107 282	96,00 €	2 574 672,00 €
28/02/2019	1 394 666,00 €	107 282	52,00 €	1 394 614,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 août 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. TESSIER Jean-René



SABLE DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 100 000 €uros
Siège social : La Tuilerie – Route du Mans
72300 SOLESMES

RCS LE MANS 577 250 533

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 29 février 2020

SABLE DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 100 000 €uros

Siège social : La Tuilerie – Route du Mans
72300 SOLESMES

RCS LE MANS 577 250 533

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 février 2020

A l'Assemblée Générale de la société SABLE DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SABLE DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 29 février 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 25 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SABLE DISTRIBUTION à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mars 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons par ailleurs procédé à des observations physiques lors de la prise d'inventaire, ainsi qu'à l'analyse de la cohérence et de la vraisemblance des fichiers de stocks servant de base à la comptabilisation de ce poste de bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 12 août 2020,
Le Commissaire aux comptes

SACOPAL
Vincent PIERRE



BILAN

ACTIF	Clôture au 29/02/20 Durée 12 mois			Clôture au 28/02/19 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	42 787 807	22 559 821	20 227 986	21 608 425
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	368 080	86 828	281 252	282 963
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	94 363	86 828	7 535	9 245
FONDS COMMERCIAL (1)	273 717		273 717	273 717
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 852 048	22 472 993	11 379 055	12 853 183
TERRAINS	2 258 304	333 381	1 924 922	2 014 273
CONSTRUCTIONS	21 747 218	14 717 611	7 029 606	8 029 853
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 233 871	5 173 985	2 059 885	2 414 513
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 580 463	2 248 014	332 449	391 842
AVANCES ET ACOMPTES	32 190		32 190	2 700
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	8 567 678		8 567 678	8 472 279
PARTICIPATIONS	6 241 160		6 241 160	6 241 176
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	961 432		961 432	879 537
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 175 177		1 175 177	1 168 940
PRETS	9 435		9 435	8 272
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	180 471		180 471	174 352
ACTIF CIRCULANT	10 762 099	7 574	10 754 525	10 790 075
STOCKS ET EN-COURS	5 782 340		5 782 340	6 269 880
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	65 284		65 284	41 883
MARCHANDISES	5 717 056		5 717 056	6 227 997
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	39 872		39 872	600
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 157 582	7 574	2 150 008	2 027 054
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	481 517	3 169	478 347	500 403
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 676 065	4 404	1 671 660	1 526 650
CREANCES DIVERSES (3)	681 231		681 231	967 293
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	1 859 649		1 859 649	1 358 009
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	241 422		241 422	167 237
TOTAL GENERAL	53 549 906	22 567 395	30 982 511	32 398 501
(1) Dont droit au bail			961 435	887 811
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				


BILAN

PASSIF	Clôture au 29/02/20 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/19 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	12 505 930	12 661 535
CAPITAL	1 100 000	1 100 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	5 626 912	5 626 912
RESERVES	4 539 957	4 842 342
RESERVE LEGALE	110 000	110 000
AUTRES RESERVES	4 429 957	4 732 342
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 239 060	1 092 280
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>12 505 930</i>	<i>12 661 535</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	157 321	149 936
PROVISIONS POUR RISQUES	157 321	149 936
DETTES (1)	18 319 259	19 587 028
DETTES FINANCIERES (2)	10 565 803	11 970 732
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	10 256 954	11 630 678
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	308 848	340 053
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	3 010	1 081
DETTES D'EXPLOITATION	7 586 718	7 277 363
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 371 734	4 394 860
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 062 716	2 737 516
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	152 268	144 987
DETTES DIVERSES	134 051	305 684
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	92 328	268 810
AUTRES DETTES DIVERSES	41 722	36 874
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	29 676	32 167
TOTAL GENERAL	30 982 511	32 398 501
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	7 100 189 11 219 070	8 172 382 11 414 646
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	1 931 577	2 137 237


COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 29/02/20 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/19 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	72 801 700	69 341 725
VENTES DE MARCHANDISES	70 467 098	67 356 012
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	42 401	45 757
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 226 431	1 026 575
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	71 735 930	68 428 346
REPRISES SUR PROVISIONS	49 799	1 265
TRANSFERTS DE CHARGES	323 213	248 998
AUTRES PRODUITS	692 756	663 116
CHARGES D'EXPLOITATION	70 704 247	67 497 288
ACHATS DE MARCHANDISES	54 411 455	52 436 847
VARIATION DES STOCKS	499 875	4 453
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	208 944	210 086
VARIATION DES STOCKS	(12 335)	(8 352)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 651 568	4 512 109
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 069 013	1 017 332
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 983 651	5 649 917
CHARGES SOCIALES	1 776 757	1 721 343
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 038 939	1 912 276
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	7 225	2 981
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	42 683	35 298
AUTRES CHARGES	26 467	2 993
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 097 452	1 844 437
PRODUITS FINANCIERS	15 480	104 837
PARTICIPATIONS	11 895	17 505
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 913	2 472
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	867	3 165
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	804	81 693
CHARGES FINANCIERES	144 708	158 782
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	144 636	158 685
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	72	97
RESULTAT FINANCIER	(129 228)	(53 945)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 968 224	1 790 492

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 29/02/20 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/19 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	73 597	53 168
SUR OPERATIONS DE GESTION	73 580	53 085
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	17	83
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 994	6 587
SUR OPERATIONS DE GESTION	3 978	6 059
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	16	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		528
RESULTAT EXCEPTIONNEL	69 603	46 580
PARTICIPATION DES SALAIRES	376 513	434 332
IMPOTS SUR LES BENEFICES	422 254	310 460
BENEFICE NET COMPTABLE	1 239 060	1 092 280
<i>Total des produits</i>	<i>72 890 778</i>	<i>69 499 731</i>
<i>Total des charges</i>	<i>71 651 717</i>	<i>68 407 450</i>
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	11 895	17 506
Charges financières concernant les entreprises liées	14 552	8 070

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La pandémie du Coronavirus Covid-19, déclarée le 12 mars 2020 par l'Organisation Mondiale de la Santé comme une urgence de santé publique de portée internationale, ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société. Les conséquences du Covid-19 n'entraînent aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les comptes établis au 29/02/2020.

Les conséquences futures de cette pandémie ne peuvent être estimées de manière fiable. Cependant, elles pourraient se matérialiser notamment par :

- une baisse de l'activité et des revenus de la société ;
- une dégradation de la trésorerie ;

si la pandémie continuait à se développer au cours de l'année 2020.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée; ne fait pas l'objet d'amortissement, n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	6 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 107 282 actions.

Fonds commercial

* Fonds commercial centre auto BARBIN	Acquisition en 1 996	117 461
* Fonds commercial SDMS	Acquisition en 1 992	156 255
		273 716

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	366 985	1 096		368 081
Immobilisations corporelles	33 298 682	562 005	8 639	33 852 048
Immobilisations financières - titres	7 410 117	6 237	16	7 416 339
Immobilisations financières - créances	1 062 162	160 039	70 861	1 151 340
	42 137 946	729 377	79 517	42 787 807

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	84 022	2 807		86 828
Immobilisations corporelles	20 445 499	2 036 133	8 639	22 472 993
	20 529 521	2 038 940 (*)	8 639	22 559 821

(*) Dont dotation :		1 785 983		
. linéaire				
. dégressive		252 957		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	149 937	42 683	35 298	157 322
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	14 850	7 226	14 501	7 574
	164 787	49 909 (*)	49 799 (*)	164 896
(*) Dont :		49 909	49 799	
. exploitation				
. financier				
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	35 298
- montants repris parce que devenus sans objet :	

(*) Le montant des provisions pour risques et charges correspond à une provision pour réductions et remises accordées non encore utilisées d'un montant de 42 k€, à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministère de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de sommes perçues de fournisseurs dans le cadre d'accords commerciaux, à hauteur de 115 K€.

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 151 340	961 435	189 905
Acomptes versés sur commandes	39 872	39 872	
Créances d'exploitation	2 157 583	2 157 583	
Créances diverses	681 232	681 232	
Charges constatées d'avance	241 423	241 423	
	4 271 449	4 081 544	189 905

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 935 606	1 935 606		
Emprunts bancaires (1)	8 321 349	1 274 862	4 481 337	2 565 150
Emprunts & dettes financières divers (2)	308 849	255 147		53 702
Avances, acompte reçus sur commandes	3 010	3 010		
Dettes d'exploitation	7 586 719	7 586 719		
Dettes diverses	134 051	134 051		
Produits constatés d'avance	29 676	29 676		
	18 319 259	11 219 070	4 481 337	2 618 852

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	4 029
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	220 741
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	1 387 841
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	255 147

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement	Néant
--	--------------

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	52 965 318
- Drive	3 927 199
- Station-Service	14 843 413
	71 735 930

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	9
- Agents de maîtrise	24
- Employés	
	216
	249

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2018, qui s'élève à 280 336€, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes	225	
Remboursement TICFE		49 693
Cession immobilisations corporelles		1
Divers	3 000	
Régularisation cotisation sociales	754	
Remboursement indemnité assurance gilets jaunes		18 001
Remboursement cotisations sociales AG2R		5 887
Cession immobilisations financières	16	16
	3 995	73 598

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	216 505
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	160 008
	<u>376 513</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 31% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère SABLE EXPANSION.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	511 265
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 89 011
	<u>422 254</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 31 %)	188 289
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	178 948

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (hypothèque sur construction, nantissement du fonds de commerce, nantissement du matériel ...) pour un montant de 8 321 349 €.

Dettes garanties par des sûretés personnelles**1 752 701 €**

Les emprunts à moyen et long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés réelles

(cautionnement solidaire de la société SABLE EXPANSION et SCI TESSIER) à hauteur de 1 752 701 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	450 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations		-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 916 235	-
Effets escomptés et non échus		-
Marge non utilisée des crédits confirmés	373 161	373 161
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.2 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 30.82%) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : INSEE 2018.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 428 454 €

Entreprises liées	S.C.I. TESSIER	S.N.C. MONNET	E.U.R.L. LA TUILERIE	S.A.S. SABLE EXPANSION
Participations	5 899 932	1 584	339 644	-
Créances rattachées à des participations	864 671	25 860	70 901	-
Prêts			-	-
Emprunts et dettes financières divers			-	190 474
Produits de participation	10 471	334	1 090	-
Autres produits financiers			-	-
Charges financières			-	14 552

	S.C.I. TESSIER 72 300 SABLE SUR SARTHE R.C.S. LE MANS 327 860 888	S.N.C. MONNET 72 300 SABLE SUR SARTHE R.C.S. LE MANS 395 209 653	E.U.R.L. LA TUILERIE 72 300 SOLESMES
Filiales & participations à plus de 50 %			
Capital	7 622	1 584	114 337
Capitaux propres autres que le capital	87 049	1 821 555	- 28 075
Quote-part du capital détenu	99.99 %	99.99%	100 %
Valeur brute des titres détenus	5 899 932	1 584	339 645
Valeur nette des titres détenus	5 899 932	1 584	339 645
Prêts et avances consentis	854 200	25 526	70 749
Cautions & avals donnés			
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	136 448	384 695	196 013
Résultat du dernier exercice clos	2 359	217 779	65 899
Dividendes encaissés			

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. SABLE EXPANSION

La Tuilerie – Route du Mans

72 300 SOLESMES

R.C.S. : LE MANS 399 344 522

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.